Conseil d'administration du collège Marc Bloch COURNON D'AUVERGNE

Déclaration des représentant·es des personnels mardi 4 juillet 2023

Depuis le mois de janvier, des changements majeurs au collège ont été annoncés par le ministère de l'éducation nationale pour la rentrée scolaire 2023, par voie de presse, sans aucune concertation avec les personnels ni leurs représentants, et sans que ceux-ci en aient été informés au préalable.

Dans le cadre de « la nouvelle sixième », il est annoncé qu'à partir de la prochaine rentrée, chaque élève de sixième aura une heure de soutien ou d'approfondissement, de français ou de mathématiques, une fois par semaine, ainsi qu'une heure de dispositif « devoirs faits ». Cette mise en place se fait sans moyens supplémentaires, au détriment de l'heure de technologie en sixième qui, du jour au lendemain, a été supprimée sur ce niveau, ce que nous continuons de dénoncer. Désormais, pour permettre de faire des groupes de soutien ou devoirs faits, il est possible de faire appel à des professeurs des écoles qui auront signé le « pacte », autre nouveauté de la rentrée.

Les contraintes imposées sont donc importantes et, sans moyens concrets adaptés à la réalité du terrain, c'est un leurre de croire que la mise en place de cette demande institutionnelle puisse donner satisfaction. Nous, représentant·es des personnels d'enseignement, d'éducation et d'orientation du collège Marc Bloch, dénonçons cette manière de procéder qui met encore une fois les personnels en difficulté pour mettre en application ces mesures, dans un délai extrêmement court de surcroît. Nous demandons de réels moyens ainsi qu'une baisse des effectifs d'élèves par classe pour pouvoir continuer à assurer un enseignement de qualité et qui ait du sens pour nos élèves.

Concernant le pacte, nous, représentant·es des personnels d'enseignement, d'éducation et d'orientation du collège Marc Bloch dénonçons également sa mise en place pour les raisons suivantes :

Le pacte n'est en rien une revalorisation pour les enseignant·es, CPE et PsyEN qui ont perdu plus de 20% de leur pouvoir d'achat sur les 20 dernières années. Le pacte, c'est du travailler plus pour s'épuiser plus alors que notre charge de travail est déjà de 43h par semaine en moyenne, selon les chiffres ministériels, pour un salaire inférieur de 16 % à la moyenne des pays de l'OCDE.

Le pacte est un piège et une menace pour nos statuts qui garantissent aux agent·es un droit à la carrière (grilles indiciaires selon l'ancienneté, changements d'échelons, de grades, etc). Il est en outre un outil redoutable de contractualisation et d'annualisation de nos services qui tend à individualiser notre rémunération. Il opère un virage vers une Fonction publique d'emploi où la rémunération dépend de l'attribution des missions à la différence d'une fonction publique de carrière.

Le pacte est un leurre pour les parents d'élèves et l'opinion publique qui traduit une grande méconnaissance de nos établissements et un profond mépris pour la dimension pédagogique de nos métiers : comme si un remplacement pouvait s'improviser au pied levé. Nous dénonçons le discours mensonger qui laisse croire que toutes les absences seront systématiquement remplacées à la rentrée grâce au pacte. Ce n'est pas aux personnels de pallier les défaillances de l'État en matière de remplacement. Le pacte rend les enseignant·es corvéables à merci en imposant des astreintes dans l'emploi du temps pour les remplacements, ce qui aura inévitablement des conséquences sur les emplois du temps des élèves.

Le pacte va désorganiser les établissements et mettre en péril certains dispositifs et certaines missions existantes, en particulier du fait de la disparition à terme des HSE et des IMP. Il vise à mettre en place des réformes qui donnent à l'école une orientation contraire à ses missions, notamment par la seule perspective d'adaptation des élèves au monde du travail, dont le symbole est la réforme du lycée

professionnel. L'école publique, laïque, a une mission émancipatrice bien plus ambitieuse avec un accès à une culture commune pour toutes et tous.

Le pacte vise à transformer le fonctionnement des équipes en contractualisant de nombreuses missions de coordinations et à mettre en concurrence les personnels alors que nous avons besoin de collectifs de travail pour travailler à la réussite de nos élèves. Chaque collègue volontaire se verra remettre une lettre de mission pour cadrer son action. C'est d'une part la constitution de hiérarchies intermédiaires susceptibles d'exiger des autres collègues qu'elles et ils s'engagent sur des priorités fixées par la direction qui verra son pouvoir renforcé au travers de la répartition des briques de pacte. C'est d'autre part le risque localement de bafouer toute réglementation nationale (programmes, horaires, etc.) au prétexte de missions jugées prioritaires dans l'établissement.

Le pacte va aggraver les inégalités salariales entre les hommes et les femmes. Les primes et les missions supplémentaires sont les principales causes d'inégalités salariales de genre car elles sont plus favorables aux hommes. Les chiffres du ministère montrent que les femmes touchent moins d'IMP, d'HSE et d'HSA. Le Pacte est donc contraire à la lutte contre ces inégalités.

Pour toutes ces raisons, nous, représentant·es des personnels d'enseignement, d'éducation et d'orientation du collège Marc Bloch, exigeons l'abandon du pacte et demandons que l'intégralité des montants alloués soit reversée pour une revalorisation de toutes et tous sans contreparties.